RAPPORT N°193 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 24 AOUT 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 17 au 24 août 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins sept (7) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités du pays. Parmi les victimes figurent des membres de l'opposition dont le parti CNL : une des victimes a reçu des coups de machettes mortels lors d'une embuscade visant plusieurs centaines de militants de ce parti à Muyinga. Deux (2) hommes ont également été décapités et leurs corps jetés dans la rivière Rusizi. Une autre victime est un enfant Albinos enlevé et retrouvé démembré à Cibitoke.

Le rapport soulève également neuf (9) cas d'arrestations arbitraires : les victimes répertoriées sont des membres du parti d'opposition CNL.

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

Des individus non identifiés ont enlevé et assassiné Bonheur Niyonkuru (14 ans) dont le corps a été découvert dans un champ sur la colline Kagazi, commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 18 août 2019 en début de soirée. Des témoins rapportent que la victime a été amputée de sa jambe droite, de son bras gauche et de sa langue par ses bourreaux et son corps était en décomposition. Bonheur Niyonkuru était un jeune élève de 5^e primaire, né Albinos. Des proches rapportent qu'il avait été enlevé le 13 août 2019.

Sos-Torture/Burundi note le caractère violent de cet assassinat. Deux suspects ont été appréhendés et sont détenus au cachot du service national des renseignements de Cibitoke. L'enfant a été enterré sur le lieu de la découverte de son corps suite à la décomposition avancée de ce dernier.



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi



Bonheur Niyonkuru, un jeune enfant enlevé et brutalement assassiné

Des membres de la milice imbonerakure ont assassiné Grégoire Nsanzimana au cours d'une embuscade dans la zone Rugari, commune et province Muyinga (nord du pays) le 18 août 2019 dans la nuit. Des témoins rapportent que la victime était un membre du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) qui rentrait d'une cérémonie d'ouverture officielle de la permanence provinciale de leur parti. M. Nsanzimana était en compagnie d'au moins 250 autres militants du parti CNL qui rentraient à pieds en commune Giteranyi dans la même province de Muyinga. Des membres de la milice Imbonerakure armés de machettes leur ont tendu une embuscade: M. Nsanzimana a été tué au cours de cette attaque et huit (8) autres militants du CNL ont été grièvement blessés.

Sos-Torture/Burundi note la nature préméditée de cette violente attaque : les militants d'opposition qui rentraient en grand nombre étaient attendus par des miliciens imbonerakure également en grand nombre et armés. Sos-Torture/Burundi note aussi que la police a annoncé l'arrestation de trois suspects qui ont été maitrisés par des membres du CNL lors de l'attaque.



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi



Certaines des victimes blessées lors de l'embuscade visant les militants du CNL

Des individus non identifiés ont assassiné Jean Prospère Hitimana (surnommé Gahungu) dont le corps mourant a été découvert sur la colline Murungurira, commune Ntega, province Kirundo (nord du pays) le 19 août 2019 dans la nuit. La victime a succombé le même jour à l'hôpital.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Ntega a annoncé l'arrestation de quatre personnes au cours de l'enquête. Des proches rapportent qu'il serait victime de mobiles politiques suite à son refus d'adhérer au parti au pouvoir CNDD-FDD. M. Hitimana était membre du parti UPRONA (Union pour le Progrès National).



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

- Des individus non identifiés ont assassiné Réverien Kamarampaka (50 ans) dont le corps a été découvert sur le lac Kabamba, commune Ntega, province Kirundo le 19 août 2019. Des proches rapportent que la victime était membre du parti CNL.

Sos-Torture/Burundi note de probables mobiles politiques derrière cet assassinat. Des témoins rapportent également que le corps de la victime décédée portait des traces de torture. L'administration communale a ordonné aussitôt son enterrement.

Des individus non identifiés ont assassiné Mélance Niyuhire (22 ans) dont le corps a été découvert sur la colline Shana, commune Rusaka, province Mwaro (centre du pays) le 19 août 2019. Des proches rapportent qu'il a été égorgé alors qu'il rentrait d'une cérémonie de mariage.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Rusaka a annoncé l'arrestation de son grand frère au cours de l'enquête.

- Des individus non identifiés ont assassiné deux (2) hommes dont les corps ont été découverts décapités près de la rivière Rusizi sur la transversale 2, colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 23 août 2019. Des témoins rapportent que les corps des victimes étaient ligotés.

Sos-Torture/Burundi note la violence de ce double assassinat dont les victimes n'ont pas été identifiées à cause de leur décapitation. La police n'a identifié aucun suspect à ce jour.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Lionel Minani, Jean Bosco Nduwimana, Déogratias Ndayisaba et Didace Ndikuriyo dans la zone et commune Bisoro, province Mwaro (centre du pays) le 14 août 2019. Des proches rapportent que les quatre hommes sont des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) qui réhabilitaient la permanence locale de leur parti au moment de leur interpellation.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations illégales opérées en toute impunité par les miliciens du parti au pouvoir CNDD-FDD.



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

Sos-Torture/Burundi a appris des proches la libération de MM. Lionel Minani et Jean Bosco Nduwimana le 18 août 2019. Leurs camarades restent détenus.

Des membres de la milice imbonerakure ont arrêté Antoine Kimararungu, Éric Niyonizeye et Éric Niyoyitungira dans la zone Kibungere, commune Nyabihanga, province Mwaro (centre du pays) le 18 août 2019. Des témoins rapportent que les trois hommes sont aussi des militants du parti d'opposition CNL. Ils préparaient un devis pour peindre la permanence de ce parti située dans la zone Kibungere.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations illégales opérées par des miliciens du parti au pouvoir CNDD-FDD ainsi que la complicité de la police dans les actes commis par ces miliciens. Les agents de police de Nyabihanga ont accepté de mettre sous les verrous les trois militants du CNL accusés par les miliciens Imbonerakure de tenir « une réunion illégale ».

Sos-Torture/Burundi a aussi appris la détention le même jour de M. Innocent Niyungeko, secrétaire communal du parti CNL, alors qu'il rendait visite à ses trois camarades détenus plus tôt dans la journée.

Des agents de police ont arrêté Étienne Bukuru dans la zone Magara, commune Bugarama, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 20 août 2019. Il s'agit du représentant adjoint du parti d'opposition CNL dans la province Rumonge. Des proches rapportent qu'il est victime de son intervention pour empêcher une bagarre entre deux autres membres de son parti et un membre de la milice Imbonerakure la veille. Ce jour-là, les deux autres militants du CNL avaient été appréhendés et incarcérés par la police.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires visant à nouveau des militants du parti CNL. Seuls ces derniers sont détenus par la police, les miliciens imbonerakure restant libres de leurs mouvements.

3. Des peines lourdes à l'endroit de membres de l'opposition

Sos-Torture/Burundi a appris la condamnation à des peines très lourdes de douze (12) membres du parti d'opposition UPD-Zigamibanga qui avaient été arrêtés le 11 août 2019 dans un bistrot situé dans la zone Muzenga, commune et province Bururi



Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

(sud du pays). L'ordre de les arrêter avait été donné par le gouverneur de Bururi Frédéric Niyonzima qui les accusait de tenir une réunion non autorisée (cfr rapport Sos-Torture Burundi n.192 : http://sostortureburundi.over-blog.com/2019/08/rapport-n-192-de-sos-torture/burundi-publie-le-17-aout-2019.html).

La cour d'Appel de Bururi a condamné à 30 ans de servitude pénale MM. Zarbabel Kantungeko (Avocat), Tharcisse Nduwimana (magistrat en fonction à Bururi au moment de l'arrestation) et François Habonimana pour « tentative de renversement des institutions ». La même cour a condamné à 20 ans de prison le reste des co-accusés : Jean Claude Ndayisenga (magistrat en fonction à Bururi au moment de l'arrestation), Léonidas Ndikuriyo, Dieudonné Mizero, Laurent Nduwimana, François Ciza, Éraste Niyokwizigira, Émile Nkunzimana, Richard Buhungu et Adelin Nzambimana.

Le parti UPD a été radié par les autorités burundaises à cause de son implication dans les manifestations contre le 3^e mandat du président Pierre Nkurunziza en 2015. L'un des leaders de ce parti Zedi Feruzi a été abattu en 2015 à Bujumbura par des agents de l'unité de police chargée de la protection des institutions (API). Les autres leaders de l'UPD ont été contraints à l'exil.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.